



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



*De la Nature et des Hommes*

www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 17 février 2020

**Monsieur le Maire**

**Mairie de Tosse**

**53, avenue du Général de Gaulle**

**40230 TOSSE**

Transmission électronique : [mairie@tosse.fr](mailto:mairie@tosse.fr)

**Objet : aménagement en zone N du PLUi**

Monsieur le Maire,

Je reviens vers vous au titre de ma précédente lettre du 9 février dernier. Dans cette lettre la SEPANSO vous a demandé des précisions relatives à un STECAL en zone agricole qui apparaît en voie d'aménagement profond.

Dans un premier temps j'ai été approché par Monsieur D'Incau qui me dit être propriétaire des terres de ce STECAL, qu'il est informé de notre courrier et désire en parler.

J'attire donc votre attention sur le fait que ce monsieur a eu connaissance de la lettre qui vous était adressée. Le bureau de la Fédération SEPANSO Landes ne comprend pas comment cela peut se produire au sein d'une mairie.

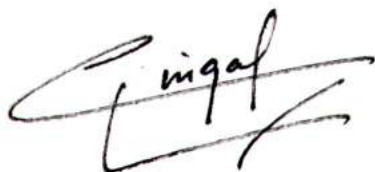
Dans un deuxième temps, — mis en quelque sorte devant une situation malsaine en particulier par le fait que monsieur D'Incau ait refusé de nous communiquer le nom de la personne qui l'a informé de notre courrier —, deux administrateurs l'ont rencontré sur le site. Ils n'ont pu que constater une situation réellement dramatique pour une zone naturelle agricole et forestière : remblaiements avec apports extérieurs, abattage d'arbres, clôtures, démolition de "baradeau" (haie typique landaise riche pour la faune entomologique, herpétologique, ornithologique...) à laquelle s'ajoute des explications confuses du propriétaire qui entend transférer une activité de fabrication de club de golf, (par collage, qu'il exerce actuellement à Seignosse) sur le site avec une installation de mesure des actions du golfeur (mobilisant un sonar). Par ailleurs il envisage une activité d'accueil d'ovins qui serait complétée par la présence de chevaux.

Nous sommes stupéfaits de voir les travaux qui ont été faits dans le contexte juridique du PLUI actuel qui prévoit un certain nombre de STECAL entachés d'une forte suspicion d'illégalité en raison du détournement de cette procédure dont est d'ores et déjà saisi le tribunal administratif de Pau.

Mais nous sommes tout aussi stupéfaits de constater la transgression de la réglementation, voire son détournement. Le conseil d'administration de la Fédération SEPANSO Landes se réserve le droit de contester devant le juge tout projet prévu dans le périmètre des STECAL par la voie de l'exception d'illégalité du PLUi.

Pour la bonne forme nous adressons copie de notre lettre au préfet.

Veillez agréer, Monsieur le Maire mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cingal', with a large, sweeping flourish underneath.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>